

24 novembre 2021

Infocale : on n'est jamais si bien servi que par soi-même

« On veut aller chercher une info qui, pour partie, nous échappe. » La direction met un coup d'accélérateur sur Infocale en proposant aux associations, clubs, compagnies, de rédiger eux-mêmes leurs articles. On n'est jamais si bien servi que par soi-même ! Certes, ils le faisaient déjà sous forme d'annonce d'événements ou de présentation de leurs activités. Cette fois, l'objectif est de passer à la vitesse supérieure en leur proposant d'écrire des « publications », ou « récits sur la vie de l'organisme ». Ces contenus pourront être longs, intégrer des photos et même de la vidéo, des liens hypertexte. Un test est en cours en Mayenne. Il a été présenté à la récente réunion du CSE. Une partie de ces contenus feront l'objet de titres d'appel dans les pages locales de la plate-forme ouest-france.fr.

Avec tout ça, on peut se demander si le journal aura toujours besoin des services des correspondants. Les associations locales auront beau jeu de parler de leur monde merveilleux et ne risquent pas d'évoquer les sujets qui fâchent ! Infocale a déjà absorbé les informations services qu'écrivaient les correspondants il y a quelques années. Cette fois, ce sont leurs articles de comptes rendus qui sont en péril. Et la qualité de l'information également.

Tous ces contenus seront modérés, assure la direction, comme c'est déjà le cas, par les secrétaires d'agence dédiées à Infocale.

Les élus ont pointé un risque certain de perte d'informations. Les associations n'auront plus besoin de l'intermédiaire du correspondant local pour avoir accès au journal. Et le lecteur aura du mal à s'y retrouver entre information et communication. À terme, les correspondants risquent de se décourager et *Ouest-France* de se couper de leur présence sur les territoires. On ne voit pas comment deux articles sur le même sujet pourront cohabiter, l'un sur Infocale, vantant les prouesses d'une association et l'autre, sur ouest-france.fr, mis en perspective par des correspondants locaux et relus par des SR.

Les arguments de la direction ne manquent pas pour nous vanter les mérites de cette nouvelle flopée de publications qui fait du clic : « Si on ne le fait pas, c'est Facebook qui le fera. » « Ce sera des contenus froids, des portraits, des magazines, et pas du chaud. » Pardon, mais les correspondants aussi font du « froid » ! « C'est une manière de combler des trous dans la raquette, là où il n'y a pas de correspondants », ajoute la direction. Et enfin : « Le journal papier ne pourra pas accueillir toutes les initiatives locales. » Le SNJ a mis en garde contre le risque de perdre des correspondants et de ne plus être en mesure de proposer une information crédible et indépendante sur la vie associative. Nous avons aussi rappelé que l'accord Multimédia de 2007 (lire aussi paragraphe « Pub numérique... ») signé par la direction stipule : « Les contenus du site ouest-france.fr sont validés par la rédaction Ouest-France, selon les règles du journal, qu'il s'agisse de textes, d'images, d'informations pratiques ou de publicité. »

● Service RH : la direction au pied du mur

Une nouvelle fois, la situation désastreuse du service RH a été abordée en réunion de CSE. En réponse à une interpellation des représentants du

personnel (transmise à tous les salariés le 19 novembre), Louis Echelard, a reconnu : « Cette situation n'est pas acceptable au regard des valeurs qui sont les nôtres. » Annonçant que la direction allait rencontrer les salariés du service, du moins ceux qui ne sont pas en ar-

rêt maladie, le président du directoire a dit : « **C'est à l'entreprise de prendre ses responsabilités.** » Et promis pour les semaines à venir un nouveau CSE extraordinaire pour faire part aux élus des décisions que la direction va prendre. Les élus ont été on ne peut plus clair : il y a urgence et il n'est plus question de tergiverser

La direction ne cache pas que l'administration suit le dossier de près. Le médecin inspecteur du travail, le Dr Bonnet, a fait savoir aux élus que les salariés de la DRH pouvaient le contacter puisqu'ils n'ont plus accès aux services d'un médecin du travail (Dreets Bretagne : 02 99 12 22 22, 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h). Les salariés peuvent aussi se tourner vers les infirmiers du travail de l'entreprise (02 99 32 62 79), vers la cellule d'écoute psychologique RMA (02 40 48 39 12), et bien sûr, vers les représentants du personnel.

● **14 millions d'euros pour rénover le siège en trois ans**

Une vaste opération de rénovation des bâtiments de Chantepie est lancée, sur plusieurs années. Le montant des travaux est estimé à 14 millions d'euros. L'objectif annoncé est de « **rassembler les entités rennaises du groupe, proposer des proximités rédaction, direction commerciale et marketing, direction des services numériques, direction des services informatiques, repenser les aménagements (individuels et collectifs)** ». Les travaux devront transformer la « passoire thermique » qu'est devenu le siège en bâtiment économe en énergies.

La première tranche concerne la rénovation de la tour (sauf le rez-de-chaussée) dont le chantier s'étalera sur toute l'année 2022. La rénovation de l'imprimerie se fera du printemps à la fin 2022. Le reste (appelé « la galette ») sera rénové de l'automne 2023 à la fin 2024.

Les services de la tour doivent être transférés du 9 au 16 décembre dans le bâtiment proche appelé les Veyettes, construit en 2000 et qui était occupé par OFM, avant la mise en service du nouveau bâtiment, rue du Breil. Les Veyettes accueilleront 131 personnes, c'est-à-dire le personnel de la tour (sauf le courrier, la rédaction en chef et l'événementiel, la direction des services numériques). Quant au service de santé au travail et au service social, ils restent sur le site et seront hébergés dans un bâtiment modulaire.

Les futurs plans d'aménagement des locaux ne sont pas encore établis, assure la direction qui a

fait appel à un cabinet spécialisé, Génie des lieux, pour « **collecter les besoins** » des salariés et « **co-construire** » le projet avec eux. Quatorze ateliers ont été mis en place pour mener ce travail.

● **Management : voici l'ère de la « bienveillance » !**

La novlangue managériale s'est enrichie, ces dernières années, d'un nouveau vocable, les *soft skills*, et l'entreprise vient de l'adopter. Sous cet anglicisme sont regroupés les « savoir-être » qui seront demandés aux responsables hiérarchiques. C'est au cœur d'un nouveau programme de formation des « **managers** » visant à créer une « **identité managériale Ouest-France** ».

Lors de ce parcours de sept journées, réparties sur six mois, il sera question de « **développer la cohésion et la performance de son équipe** », « **susciter, renforcer et maintenir la motivation** », « **créer une relation de qualité en s'adaptant à son interlocuteur** », « **comprendre et réguler ses propres émotions** » et même « **prévenir les risques psychosociaux et mettre en œuvre les leviers managériaux de la qualité de vie au travail** »...

Beaucoup de bonnes intentions qui pourraient faire rêver à une sorte d'âge d'or du management « **bienveillant** ». Un mot prononcé à l'envi lors de la présentation de ce programme.

Le SNJ s'en réjouit, d'autant que ladite bienveillance ne nous a pas toujours semblé jouer les premiers rôles en la matière, par le passé. Mais nous jugerons sur pièce, comme nous y incite la prudence et nous regrettons d'ores et déjà deux lacunes. La formation ne sera proposée, du moins en priorité qu'aux nouveaux « **managers** » alors que les besoins vont manifestement au-delà ; et, sauf demande ponctuelle, aucune notion de relations sociales, représentation du personnel, de droit social et du travail n'est inscrite au programme, alors que les carences dans ce domaine sont parfois manifestes, foi de représentants du personnel.

● **Des postes de SR départementaux en moins**

Après une période de trois mois « **pour échanger avec les DD et les chefs d'édition** », la rédaction en chef a confirmé aux élus du CSE la suppression de postes dans certains SR : 0,8

poste en moins au SR de Laval (et un stagiaire été en plus) ; 0,6 poste en moins au SR du Mans (avec un renfort CDD d'un mois en juin, période des 24 Heures oblige) ; 0,8 poste en moins au SR de La Roche-sur-Yon (avec un stagiaire été en plus). Ces suppressions de postes seront effectives au 1^{er} décembre, par non-renouvellement de CDD.

Pour le SR de Vannes, la rédaction en chef confirme un objectif de supprimer 1,2 poste, mais à la rentrée 2022. Quant au SR de Quimper, son effectif est maintenu jusqu'à septembre 2022, la rédaction en chef se laissant une année supplémentaire pour évaluer la ou les suppressions de postes envisageables.

Pour la direction, ces postes en moins compensent, en partie, le passage à deux temps plein dans toutes les détachées et la création d'un deuxième poste de SR web dans les rédactions de Nantes, Caen et du Pré-Botté.

Les élus du SNJ restent à l'écoute des collègues des sites qui seront touchés par ces réductions de moyens.

● Le point sur les embauches à la rédaction

Sur les cinquante recrutements en CDI annoncés pour 2021, il en restait vingt à réaliser en juillet dernier. A ce jour, il en reste encore dix à trouver ! Sur ces vingt, il est prévu trois CDI aux sports ; dix localiers, avec priorité pour les agences détachées ; un au desk ; un à la mise en scène et cinq SR, dont il est « **souhaitable qu'ils aient des compétences numériques** ». Les trois CDI des sports ne sont pas encore recrutés. Sur les dix localiers, cinq l'ont été et prendront leur poste entre décembre et février (Château-Gontier, Lisieux, Loudéac, Morlaix et La Flèche). Il reste encore à embaucher un journaliste au desk et deux SR sur cinq (trois ont déjà été recrutés : Nantes, Rennes Pré-Botté, Quimper). « **On va faire le maximum pour les embaucher d'ici à la fin de l'année** », affirme la direction.

Pepa Le SNJ avait demandé que la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa) d'un montant de 300 €, qui doit tomber avec la paye de novembre, soit aussi versée aux journalistes pigistes réguliers. Ce sera bien le cas.

● Ouest-France et l'aide à l'Afghanistan

Ouest-France finance une chambre (10 000 € par an) à la Maison des journalistes à Paris, qui héberge, notamment des journalistes afghans. Parmi eux, quatre reporters photographes vont être accueillis en stage à *Ouest-France* et aux Journaux de Loire. « **Ce n'est évidemment pas suffisant** », concède le rédacteur en chef, qui indique avoir essayé de faire sortir, en vain, quatre journalistes afghans toujours bloqués dans le pays.

● Journalistes télé ?

En octobre, un localier a dû, en plus de son travail du jour, réaliser une vidéo dans l'urgence pour *TV5 Monde*, dans le cadre d'un partenariat pour l'émission *Face aux territoires*. Un format télé, avec demande précise sur le profil de l'interlocuteur et la question à lui poser. Le SNJ s'inquiète de cette dérive : nous ne sommes pas des journalistes télé ! La rédaction en chef précise que ces demandes « **n'auront lieu que de temps en temps** ».

Pas anecdotique pour autant, car la rédaction en chef demande de plus en plus de vidéos aux rédacteurs. Et pour ce partenariat, l'émission diffusée en direct sur *TV5 Monde* permet de gagner de l'audience sur la plateforme, la chaîne étant « **la troisième audience mondiale** ». L'émission politique *Face aux territoires*, en partenariat avec *Nice Matin*, s'inscrit dans la durée, dans la perspective de l'élection présidentielle.

● À Saint-Brieuc, les sports prennent l'eau depuis si longtemps...

En cherchant dans les archives du CHSCT, les élus ont trouvé que les premières réclamations de représentants du personnel sur les fuites d'eau dans le bureau des sports de la rédaction briochine en cas de pluie remontent à... 2014. Incroyable dans le premier journal de France !

Le nouveau responsable du service bâtiment, qui a pris ses fonctions il y a un mois, a été mis au courant de ce problème jamais résolu, malgré ces alertes et celles des salariés directement concernés. Il a indiqué que des travaux sur les fenêtres et la façade seraient demandés dans le cadre des discussions sur le budget travaux de l'an prochain. « **S'agissant d'infiltrations, je ne pense pas que ces travaux seront repoussés** », a-t-il ajouté. On espère pouvoir le croire.

- **La direction compte brider Kelio pour les journalistes**

Ces derniers mois, le logiciel Kelio a été mis en place dans de nombreux services de l'entreprise en remplacement de Poga. Pour la rédaction, les tests se poursuivent, l'objectif étant que Kelio soit opérationnel à la rentrée 2022.

Lors de la dernière réunion du CSE, les élus ont eu la surprise d'apprendre que le paramétrage, demandé par *Ouest-France* au fournisseur pour les journalistes, ne permettrait pas l'enregistrement des dépassements horaires. Comme il a été rappelé par des élus d'autres catégories de salariés de l'entreprise, le logiciel permet pourtant de le faire.

Il apparaît donc, une nouvelle fois, que la direction compte bien rester dans un flou qui l'arrange quant au temps de travail des journalistes. Le SNJ a rappelé que le remplacement des bordereaux, mis en place par la direction en 2013, est une revendication ancienne et que l'adoption d'un nouvel outil de gestion des temps aurait pu être l'occasion de se mettre enfin dans les clous du Code du travail. Celui-ci prévoit que l'employeur a l'obligation de comptabiliser le temps de travail des salariés. Le sujet sera à nouveau abordé par les délégués syndicaux l'an prochain.

- **La formation des journalistes pilotée par la DRH**

La formation est désormais pilotée par la DRH (Katia Bertonière, RRH Rédaction en particulier). Il n'y a plus de rédacteurs en chef qui en sont chargés. Même si Philippe Boissonnat reste référent. **« On souhaite qu'au moment de l'entretien individuel, il y ait un échange entre le responsable et le journaliste ou la secrétaire et cet échange sera basé sur les compétences attendues au poste. »** En gros faire coïncider les besoins et les propositions.

Une formation « perfectionnement à Eidos », demandée depuis plusieurs mois par le SNJ, pour les SR va être proposée. L'importance de la formation à l'anglais est réaffirmée par la direction, qui annonce que les personnes du desk et du service monde seront ciblées en priorité. Deux sessions de formation faits divers justice nouvelle formule (mais toujours sur une seule journée à chaque fois) ont été positionnées pour fin 2021 jusqu'à juin 2022. C'est peu...

Le planning sera exposé en décembre (méthodologie et plan d'actions) assure la direction.

- **À fin septembre, la pub numérique en dessous des objectifs**

Comme tous les mois, la direction a présenté au CSE l'activité économique de l'entreprise. Concernant les recettes publicitaires, à fin septembre, elles s'élevaient à un peu plus de 66 millions d'euros, soit 10 % de plus qu'en 2020 pour la même période, cette comparaison étant toutefois peu pertinente compte tenu de la situation extraordinaire vécue l'an dernier.

Par rapport au budget prévisionnel établi par la direction, le chiffre d'affaires publicitaire réalisé est inférieur d'un peu moins de 5 %. Dans le détail, la pub extra-locale *print* est à 22 % au-dessus du budget prévisionnel ; la pub locale *print* à 12 % en dessous.

Quant à la pub commerciale sur les sites web, à fin septembre, les objectifs n'étaient pas atteints (-22 %). Les raisons de cette contre-performance ? La collecte publicitaire numérique a pâti d'un double phénomène : le renforcement des règles « anti-cookies », permettant le ciblage publicitaire, et une baisse de l'audience due, notamment, aux changements de pratiques de Google. Sur les neuf premiers mois de 2021, en moyenne, le nombre de visites mensuelles s'est élevé à 154 millions, en baisse de 3 % par rapport à la même période de 2020 et de 19 % par rapport au budget prévisionnel.

Reste à voir si le dernier trimestre sera marqué par la même tendance baissière ou par une amélioration.

- **Voyage de presse et frais annexes des journalistes pigistes**

Lors d'un voyage de presse, tous les frais ne sont pas toujours assurés par l'hôte (visa, transports pour se rendre à l'aéroport...). Si les journalistes titulaires peuvent se faire rembourser sur note de frais, ce n'est pas le cas des pigistes.

La rédaction en chef a reprécisé les règles : **« Tous les frais particuliers peuvent être pris en charge dans la mesure où ils ont été discutés au moment de passer la commande. »** Le SNJ regrette juste que ce soit encore au pigiste de négocier auprès de la rédaction quelque chose accordé de droit aux autres journalistes. **« En cas de litige »,** la REC invite les pigistes à contacter Christian Lerosier.

2,2 %

Les différentes aides et subventions du CSE seront augmentées de 2,2 % l'an prochain, en fonction de l'indice Insee mesurant l'inflation à fin septembre. Décision approuvée à l'unanimité des élus. À noter que les tarifs de locations des deux maisons du CSE ne seront pas augmentés.

- **La pub numérique ou le prix de nos valeurs...**

Messages et photos ouvertement sexistes, publicités attrape-gogo voire mensongères, annonces totalement déplacées accolées à des faits divers tragiques... On trouve de tout dans la publicité sur le web et particulièrement dans les espaces exploités par Taboola. Régulièrement, les élus SNJ rappellent que la direction a signé, en 2007, l'accord Multimédia qui dit clairement : « *Les contenus du site ouest-france.fr sont validés par la rédaction Ouest-France, selon les règles du journal, qu'il s'agisse de textes, d'images, d'informations pratiques ou de publicité.* » Régulièrement, les élus SNJ signalent des abus à la rédaction en chef, censée veiller au respect des « valeurs » et chartes éditoriales, qui s'imposent donc à TOUS les contenus publiés. Quand il n'est pas trop tard, les annonces sont retirées. Et d'autres leur succèdent... Récemment, il a fallu une heure et demie à une secrétaire de rédaction web pour réussir faire enlever une pub intégrée à un article évoquant la mort dramatique d'un enfant.

Reconnaissant qu'elle est incapable de contrôler les annonces avant leur publication, la direction générale ose en appeler à la vigilance et à la bonne volonté des salariés. « **Je vous encourage à détecter les publicités non conformes** », invite le directeur du développement numérique. « **Pourquoi ne pas interdire tout simplement les pubs dans articles traitant des faits divers ?** », interrogent les élus. « **Il y en a trop et il y a beaucoup de faits divers où la pub est tolérable** », estime le directeur du développement numérique, tout en admettant que « **le process est imparfait** ».

Le fond du problème, c'est tout simplement que Taboola rapporte 5 millions d'euros par

an, soit le tiers des recettes de la publicité numérique d'*Ouest-France*. À ce prix-là, la direction est, visiblement, prête à ne pas se montrer trop regardante sur le respect des « valeurs ». Pas sûr, qu'au-delà du court terme, ce soit un très bon calcul. La direction sait parfaitement ce que le succès de la « **marque Ouest-France** », comme elle dit, doit à la crédibilité et à l'exigence éthique de ses contenus.

- **Le CSE ordinaire de novembre n'est pas terminé**

Les infos que vous venez de lire ont recueillies lors des réunions de la commission rédaction du 17 novembre et de la réunion ordinaire du CSE du 18 novembre. À noter que l'ordre du jour de cette réunion n'ayant pas été épuisé, elle a été suspendue en attendant qu'une date puisse être trouvée afin de traiter la vingtaine de points restés en suspens.

CARTE DE PRESSE

Le scrutin est ouvert jusqu'au 7 décembre, 13 h, mais n'hésitez pas à voter avant (si ce n'est déjà fait) sur le site de la commission :

www.ccijp.net

Contactez-nous :

snj@ouest-france.fr

contact@snj-of.fr